

# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Version applicable du 11 décembre 2023 – LES FLOTS-ATLANTIQUE

En effectuant une réservation (contrat de vente) à la réception, par téléphone, sur le site internet, via une plateforme de réservation ou via une application mobile, vous vous engagez à accepter les conditions générales de vente. Dans tous les cas, le fait de verser un acompte emporte acceptation solidaire des Conditions Générales de Vente sans restriction et sans réserve. Nos conditions générales de vente s'appliquent à tous les séjours réservés soit en locatif (mobil-home, chalet, lodge, coco sweet), soit en emplacement nu. Les conditions générales de vente sont susceptibles d'être modifiées à tout moment sans préavis. Les Conditions Générales de Vente sont accessibles et téléchargeables au format PDF sur le site internet lesflots-atlantique.fr

Le formulaire de réservation doit être complété avec les noms, prénoms et dates de naissance de tous les participants. Il doit être renvoyé signé, accompagné d'un acompte de 30 % du montant total de votre séjour, plus des frais de réservation de 15€ (location) ou 10€ (emplacement). Une fois reçu, nous vous enverrons une confirmation détaillée de votre séjour, incluant des informations pratiques (et un inventaire type pour les locations), ainsi que le solde à régler : 30 jours avant la date d'arrivée, pour toutes les locations et emplacements. Pour les réservations effectuées moins d'un mois avant la date d'arrivée, le règlement intégral doit être versé au moment de la réservation. En cas de retard de paiement ou défaut de règlement, la réservation sera considérée comme annulée. Dans ce cas, l'acompte sera non remboursable. En raison des différentes personnes en réception, il est préférable de mentionner toute demande particulière par écrit à joindre au contrat de réservation.

**Attribution des emplacements / locatifs :** Les places sont attribuées sans distinction, suivant l'ordre chronologique des réservations et une optimisation du planning. Des ajustements peuvent être apportés à tout moment avant la remise des clés ou l'occupation de l'emplacement. Seuls l'emplacement, les dates et le type d'hébergement sont assurés. Cependant, nous proposons à nos clients une option payante pour garantir le choix de leur emplacement, assurant ainsi une expérience personnalisée.

Il est important de noter que, bien que nous nous efforcions de répondre aux préférences spécifiques, le Camping Les Flots-Atlantique ne peut garantir de manière absolue que l'emplacement ou le locatif souhaité par le client lui sera attribué. L'attribution des emplacements se réalise automatiquement en fonction de l'équipement spécifié lors de la réservation par le client, incluant des catégories telles que petite, moyenne et grande tente, caravane de moins de 6 mètres, caravane de plus de 7 mètres, camping-car de moins de 6 mètres, camping-car de plus de 7,5 mètres, van/petit fourgon.

Il incombe au client de préciser correctement la catégorie d'équipement lors de la réservation. Le Camping Les Flots-Atlantique décline toute responsabilité si le client ne sélectionne pas la bonne catégorie d'équipement, entraînant une attribution d'emplacement qui ne lui convient pas. Pour une expérience optimale, nous recommandons vivement l'option de choix d'emplacement payante et garantie.

Conformément à l'article L.221-28 du code de la consommation, nous vous informons que les prestations de services d'hébergement, qui doivent être fournis à une date ou à une période déterminée, ne sont pas soumises au droit de rétractation de 14 jours.

**Mode de règlement :** Le paiement peut être effectué par chèque à l'ordre de CECB LOISIRS OU GUISOY, carte bancaire, espèces ou chèques vacances. Si vous attendez la réception de vos chèques vacances, veuillez adresser le solde par chèque bancaire à la date prévue, en indiquant en gros caractères de ne pas l'encaisser en attendant l'envoi des chèques vacances par recommandé.

Pour les règlements à l'arrivée (hors réservation) concernant les emplacements, seules les espèces, les cartes bancaires ou les chèques vacances sont acceptés.

**Modification de votre réservation :** Une fois que votre réservation est validée, il n'est plus possible d'apporter des modifications. Si vous souhaitez prolonger la durée de votre séjour, cela sera pris en compte en fonction des disponibilités et des tarifs en vigueur. En revanche, toute demande de réduction de la durée de votre séjour sera traitée comme une annulation partielle, et elle sera soumise aux conditions d'annulation et d'interruption de séjour en vigueur.

**Modalités d'annulation :** L'annulation de la réservation doit être effectuée au moyen d'une lettre recommandée (les messages téléphoniques et les emails ne seront pas pris en considération). **IMPORTANT :** En raison des aléas potentiels liés au service courrier de la poste, seule la date de réception (c'est-à-dire la signature du recommandé par le camping) sera prise en compte pour le calcul des périodes allant de X à 30 jours et de 30 à 1 jour (en aucun cas le cachet de la poste ne sera retenu comme date d'annulation). Le client est également tenu de fournir les documents suivants à la compagnie d'assurance CAMPEZ-COUVERT : certificat de travail, arrêt de travail ou documents justifiant les soins reçus, bulletin d'hospitalisation, bulletin de décès. Le client doit préciser la date et les circonstances connues ou présumées ayant entraîné l'annulation.

**A - Garantie annulation :** L'assurance annulation n'est pas comprise dans le tarif standard; elle demeure facultative et représente 4,5% du montant total. Cette option d'assurance peut uniquement être souscrite lors de la réservation et son paiement s'effectue au moment de l'inscription.

**B - Nature de la garantie :** La garantie annulation assure le remboursement des acomptes versés. Toutefois, il est important de noter que, dans tous les cas, les frais de dossier, d'assurance et la franchise demeurent acquis au camping. Cette garantie s'applique lorsque l'adhérent est contraint d'annuler son séjour pour les raisons suivantes :

- En cas de maladie grave à l'exclusion des maladies préexistantes (obligeant à rester alité).
- En cas d'accident grave.
- En cas de décès : de l'assuré, de son conjoint de droit ou de fait, de ses ascendants et descendants.
- Des dommages matériels importants causés par le vol, l'incendie ou des éléments naturels atteignant les biens de l'assuré et nécessitant impérativement sa présence (expertise ou reconstruction).
- L'annulation pour un motif garanti, du compagnon de voyage de l'assuré et/ou des personnes inscrites sur le même bulletin d'inscription.
- Les suites, séquelles et complications ou aggravations d'une maladie ou d'un accident, chaque cas ne pouvant survenir qu'entre la date de réservation et celle d'arrivée. Aucun motif relatant d'un problème connu avant la date de réservation ne sera couvert.
- Les complications d'une grossesse.
- Le licenciement économique de l'assuré.

**Délai conformément aux modalités d'annulation inscrites ci-dessus :**

- X à 30 jours : Remboursement de votre acompte, déduction faite des frais de réservation et d'assurance non remboursables.
- 30 jours à 1 jour : Les frais de réservation, d'assurance et une franchise fixe de 50 euros sont non remboursables.

**C - Annulation sans assurance :** Pour toute annulation de réservation, veuillez effectuer la démarche par courrier recommandé. Les annulations par téléphone ou par email ne seront pas prises en compte. Quelle que soit la raison de l'annulation, les frais de dossier et l'acompte demeureront acquis et ne feront l'objet d'aucun remboursement. En cas d'annulation survenant moins d'un mois avant la date prévue de votre arrivée, le solde total demeure acquis au camping.

**Délai conformément aux modalités d'annulation inscrites ci-dessus :**

- X à 30 jours : frais de dossier, acompte restent acquis au camping.
- Moins de 30 jours à 1 jour : l'intégralité du ou des versements est conservée par le camping.

**Retard ou non-occupation :** En cas de retard, veuillez nous informer par écrit. En l'absence de toute communication à ce sujet, l'emplacement ou la location sera attribué à un autre client dès le lendemain à midi. L'acompte ou le solde ne seront pas remboursables. Pour les bénéficiaires du dispositif VACAF, en cas de non-présentation, les sommes non versées par les allocations familiales seront réclamées à l'allocataire dans le cadre d'une procédure de recouvrement. En cas d'arrivée retardée, impliquant le maintien de l'emplacement ou de la location, aucune déduction ni remboursement ne seront effectués pour ces journées.

**Arrivée :** pour chaque arrivée une pièce d'identité sera demandée, une copie sera conservée avec la fiche de facturation. L'hébergement pourra être occupé à partir de 16h00 le jour de l'arrivée et l'emplacement pourra être occupé à partir de 16h00 le jour de l'arrivée et devra être libéré pour 12h00 le jour du départ.

Merci de nous avertir en cas d'arrivée tardive (jusqu'à 20h00 maximum).

**Locatifs, conditions et cautions :** Il n'y a pas de procédure d'inventaire contradictoire pour les logements locatifs. À votre arrivée, une feuille d'inventaire détaillée vous sera remise. Il est de votre responsabilité de vérifier chaque élément, y compris la vaisselle et les accessoires, et de signaler immédiatement toute anomalie à la réception. Un responsable de la maintenance interviendra en réponse à cette procédure, et les réclamations tardives ne seront pas prises en compte.

- **Il est interdit de fumer ou vapoter dans les locatifs.**
- **La recharge des véhicules électrique ou hybride sur l'emplacement ou le locatif est strictement interdite.**

**Caution :** À votre arrivée, deux cautions seront requises, pouvant être réglées par chèques, espèces ou carte bancaire :

- Une première caution de 300,00€ pour garantir le mobilier, la vaisselle, ainsi que le mobil-home, le chalet, lodge et coco sweet.

- Une deuxième caution de 90,00€ pour garantir le nettoyage de départ. Pour les clients de nationalité étrangère, une caution en espèces est exigée.

Si tout est en ordre, les cautions vous seront restituées par courrier ou par suppression de vos coordonnées bancaires dans les jours suivant votre départ. En cas de casse ou de détérioration, la facture des matériels endommagés vous sera envoyée.

Si le ménage est jugé insuffisant, le temps d'entretien ou de remise en état sera facturé à 70,00€ TTC/heure. Dans ces deux cas, vous serez prié de régler ces factures dans les 15 jours. En l'absence de règlement dans ce délai, le chèque de caution sera encaissé par le camping. Le remboursement de la différence (« caution – facture ») s'effectuera 30 jours après, le temps nécessaire à la banque pour s'assurer de l'approvisionnement du chèque.

En cas de casse de vaisselle ou de petit matériel, ne rachetez pas d'articles dépareillés. Signalez-le plutôt à la réception pour un remplacement immédiat (stock adapté).

**Départ des logements locatifs :** La fin de la location est prévue à 8h00 (départ entre 8h00 et 10h00) les samedis et dimanches de juillet et d'août. Vous êtes responsable du nettoyage, qui doit être réalisé par vos soins. Une vérification du ménage sera planifiée sur rendez-vous (à fixer la veille de votre départ à la réception). **En cas de non-respect du rendez-vous : 50,00€ pris sur la caution.**

**Occupation des locatifs :** Notre tarif inclut l'hébergement pour 1 à 6 personnes, en fonction de la capacité de chaque logement (mobil-home, chalet, lodge et coco sweet), ainsi qu'un emplacement de stationnement pour un véhicule de moins de 5 mètres. Les frais couvrent également l'eau, le gaz et l'électricité, jusqu'à 7 kW par jour ou 200 kW par mois. En cas de dépassement excessif de la consommation incluse, des frais supplémentaires seront exigés au tarif unitaire de 0,35€/kW TTC. Ce montant correspond au coût de l'énergie fournie et à la maintenance des réseaux électriques.

**Animaux :** Voir règlement intérieur. Seuls les chiens sont acceptés sauf ceux classés dangereux (1 chien maximum par location). **Ne pas les laisser seul dans le locatif.** Pour protéger le locatif, prévoir le couchage de votre animal (coussin, couverture, etc.). Les couettes, couvertures, canapés et lits lui sont interdits. Les chats, lapins ou autres animaux sont strictement interdits.

**Droit à l'image :** Lors de votre séjour au camping, vous êtes susceptible d'être photographié ou filmé pour la conception de nos brochures ou l'illustration de notre site internet. Si vous ne souhaitez pas être photographié ou filmé, il vous suffit de le signaler par écrit à la réception dès votre arrivée.

**Litige :** En cas de litige et après avoir saisi le service "client" de l'établissement, tout client du camping a la possibilité de saisir un médiateur de la consommation, dans un délai maximal d'un an à compter de la date de la réclamation écrite, par LRAR, auprès de l'exploitant. Les coordonnées du médiateur susceptible d'être saisi par le client, sont les suivantes : CM2C – 14 rue Saint Jean 75017 PARIS – Tél 01.89.47.00.14 – Mail. cm2c@cm2c.net | Site : <https://cm2c.net>

**CAMPING LES FLOTS-ATLANTIQUE Village 1**

CECB LOISIRS S.A.R.L - RCS LA ROCHELLE : 828 245 407 00014

**CAMPING LES FLOTS-ATLANTIQUE Village 2**

GUISOY S.A.S RCS LA ROCHELLE 442 261 129 00021

Taxes et services sont applicables depuis 2008. Ils n'ont pas une valeur contractuelle et peuvent être modifiés sans préavis dans les limites légales et réglementaires lorsqu'interviennent, entre la date de réservation et la date de paiement du solde, des variations de taxes (communales, départementales ou nationales) ou des taux de T.V.A. applicables. Les photos et plans ne sont pas contractuels, mais donnés à titre d'exemple.